Plaine de France : un territoire, une population, une activité…

Atlas de la Plaine de France, ÉPA de la Plaine de France, 2004.

Par Xavier Poulet-Goffard



Très homogène sur l'ensemble du territoire, c'est à partir de 1950, date à laquelle Paris occupait une partie des espaces limitrophes, que les agglomérations se sont étendues progressivement dans les méandres de la vallée de la Seine. Au 19e siècle, les radiales ferroviaires canalisèrent les grandes coulées d'urbanisation. Puis, c'est au lendemain de la première guerre mondiale que débute la véritable poussée des lotissements et des jardins, prolongeant ainsi la ville existante indépendamment des noyaux villageois d'origine.

Contrairement à ce que pourrait laisser entendre sa toponymie, la Plaine de France n'est pas uniformément plate. Sa géographie est composée de nombreux cours d'eau créant ainsi une multitude de vallons. La richesse de cette diversité s'est heurtée à l'urbanisation croissante des « Trente Glorieuses ». La préservation des espaces naturels devenant une préoccupation croissante, les collectivités territoriales ont engagé l'étude de projets de valorisation de ces atouts. En parallèle, la Plaine de France jouit d'un patrimoine comprenant les

terres agricoles les plus riches d'Europe. Mais les articulations entre espaces urbains et agricoles manquent férocement de dialogue, ceci se traduisant par un appauvrissement du paysage. En effet, les espaces d'activité résultant de la période industrielle n'ont, dans la plupart des cas, subi aucun changement radical d'affectation. Les transformations du système économique, le démembrement de l'appareil industriel et le renforcement des fonctions tertiaires ont provoqué le délaissement de vastes espaces d'activité dans la zone agglomérée. Sans doute, le renouvellement tardif de ces espaces désaffectés est à l'origine de la formation d'un paysage urbain dégradé. Depuis, la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1er août 2003 a permis la création de l'Anru, Agence nationale pour la rénovation urbaine, mettant en place les contrats de villes et les « Grand Projets de Ville » visant à développer l'activité économique et à réinsérer les quartiers les plus défavorisés dans leurs agglomérations.

Le plus fort taux de création d'entreprises de la région…

La démographie urbaine présente, à certains endroits du territoire, des caractéristiques en décrochage par rapport aux moyennes régionales. Officiellement jeune, l'observation précise de la pyramide des âges révèle que la population a majoritairement entre 25 et 40 ans. Avec des familles supérieures en nombre à la moyenne régionale, le territoire accueille moins de « mono-ménage » que la région. Mais la Plaine de France est surtout marquée par les comportements démographiques et le profil socio-économique de la population. Ainsi la proportion d'étrangers demeure la plus élevée d'Ile-de-France (80% ne sont pas issus de l'Union européenne). Les ouvriers et les employés sont également sur-représentés, avec un taux de non-diplômés de 25%. C'est pourquoi le territoire est confronté à des enjeux spécifiques dans l'accueil des populations mal insérées dans la dynamique régionale. Mais l'appareil productif de la Plaine de France est de nouveau en marche, avec un taux de création d'entreprise plus élevé qu'en Île-de-France et qui est composé à 90% par des « Tpe» (pour : très petite entreprise). Comme au niveau national, l'accès à l'emploi reste difficile depuis 2000, du fait notamment des distorsions toujours plus

importantes entre la structure des emplois offerts et le niveau de qualification des résidents.

La Plaine de France devra donc savoir conjuguer territoire calme et riche avec population non moins riche, mais toutefois plus diversifiée afin d'aboutir à une nouvelle forme d'activité économique : le « libéralisme social »…

L'*Atlas de la Plaine de France* est téléchargeable sur le site de l'Épa– Établissement Public d'Aménagement Plaine de France (rubrique « Documents »)

IDcommunes, l'agence de presse de Plaine de France – presse@idcommunes.com – Tél. 01 49 29 75 66

Résumé

Très homogène sur l'ensemble du territoire, c'est à partir de 1950, date à laquelle Paris occupait une partie des espaces limitrophes, que les agglomérations se sont étendues progressivement dans les méandres de la vallée de la Seine. Au 19e siècle, les radiales ferroviaires canalisèrent les grandes coulées d'urbanisation. Puis, c'est au lendemain de la première ...